



RÉACTIONS À "POUR UN TOURISME À IMPACT POSITIF"

JEAN-FRANÇOIS RIAL ET
JEAN-FRANÇOIS MARTINS

Maria Gravari-Barbas, IREST, EIREST, Université Paris
1 Panthéon-Sorbonne, Chaire UNESCO « Culture,
Tourisme, Développement »

Par Marie Delaplace, Professeure à l'Université
de Paris Est, Lab'Urba, Ecole d'Urbanisme de
Paris, Groupe « Ville Tourisme Transport et
Territoires » du Labex Futurs Urbains
Observatoire de Recherche sur les Méga-
événements (ORME)

Gwendal Simon, Enseignant-chercheur à
l'Ecole d'Urbanisme de Paris, Université Paris
Est Marne-la-Vallée

23 DÉCEMBRE 2019



Terra Nova a décidé d'ouvrir ses pages au débat des élections municipales de mars 2020 à Paris en publiant un texte le 11 décembre 2019 de Jean-François Martins, actuel adjoint au tourisme et aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 de la Maire de Paris et porte-parole de "Paris en Commun" et Jean-François Rial, PDG de "Voyageurs du Monde". Notre volonté n'est pas ici d'exprimer une préférence partisane, mais de jeter les bases d'une discussion de fond. À ce débat documenté, nous voulons convier toutes les parties prenantes à cette élection, y compris les experts qui souhaitent s'exprimer sur ces sujets. Nous sommes ici dans notre rôle d'animation de la vie démocratique. Nous avons sollicité, pour réagir à la contribution de Jean-François Martins et Jean-François Rial, plusieurs personnalités qualifiées afin de recueillir leurs commentaires et leur analyse de ses propositions, partant de leur domaine d'expertise. Nous les publions aujourd'hui. Nous les remercions de s'être prêtées à cet exercice.

Nous voulons ainsi publier dans les semaines et les mois qui viennent toute contribution qui se donnerait l'ambition de nourrir le débat autour des enjeux de ces élections, que ce soit pour répondre à un texte ou pour développer un autre point de vue. Notre seule exigence est que ces contributions dépassent le cadre d'une simple opinion ou d'une tribune.



élections
#PARIS2020

RÉACTIONS À

"POUR UN TOURISME À IMPACT POSITIF" DE JEAN-FRANÇOIS RIAL ET JEAN-FRANÇOIS MARTINS

23 décembre 2019



Par Maria Gravari-Barbas, IREST, EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Chaire UNESCO « Culture, Tourisme, Développement »

- LE RÉVEIL POLITIQUE DU TOURISME

Après avoir souligné les apports positifs du tourisme à Paris, le texte de Jean-François Rial et de Jean-François Martins propose une analyse sans complaisance de ses divers impacts négatifs. Cette démarche est en soi particulièrement remarquable car elle illustre un véritable changement de paradigme dans le traitement politique du tourisme intervenu au cours des dernières années. A la suite des positionnements tranchés de la mairesse de Barcelone, élue sur un programme de contrôle strict des effets néfastes du tourisme, l'adjoint à la maire de Paris en charge des sports, du tourisme et des Jeux Olympiques et Paralympiques et le PDG de Voyageurs du Monde appellent à un cadrage rigoureux des phénomènes touristiques disruptifs. Ils s'alignent ainsi sur la position d'autres municipalités, telle que Copenhague, qui proclament la « fin du tourisme » ou du moins la fin du tourisme tel qu'on le connaît^[1]. Ce positionnement est particulièrement significatif car il marque la fin d'une période longue, initiée avec le Grand Tour, marquée par une logique de laisser-faire et par une autorégulation quasi « organique » d'un tourisme creusant et modelant sa place à mesure de l'augmentation de ses flux, souvent au détriment d'autres fonctions. Dans plusieurs villes, les décideurs locaux en charge du tourisme mettent désormais en place des mesures de régulation certes contraignantes mais estimées nécessaires. Plus que jamais, le tourisme devient politique.

[1] Campagne: « The End of Tourism – as we Know it » (<http://localhood.wonderfulcopenhagen.dk/>)

L'été 2017, qui a vu la montée en puissance de manifestations dans plusieurs villes européennes, représente ainsi une ligne de « partage des eaux » dans l'histoire du tourisme européen. De nombreux signes précurseurs avaient certes annoncé que les limites de tolérance du tourisme avaient déjà été franchies dans plusieurs destinations, notamment urbaines, à commencer par Venise qui, sans employer le terme de « surtourisme », en avait fait l'expérience depuis plusieurs décennies. Des manifestations parfois violentes avaient eu lieu dans des villes comme Amsterdam, Barcelone ou Berlin, et le surtourisme avait déjà été pris en compte politiquement par plusieurs municipalités européennes ou par des conseils de quartier comme à Kreuzberg, Berlin. Ce qui a changé au cours des toutes récentes années est un quasi-consensus atteint entre décideurs politiques sur la nécessité de réagir.

C'est donc dans ce contexte global qu'il convient de situer le texte de Jean-François Rial et de Jean-François Martins. Plus qu'une hétérodoxie, leur prise de position pour un « tourisme à impact positif » est le témoignage du désarroi généralisé des décideurs locaux vis-à-vis de phénomènes nouveaux. La volonté d'assurer un cadre de vie de qualité aux Parisiennes et aux Parisiens explique ainsi que les positions de l'adjoint au tourisme se rapprochent de celles de l'adjoint au logement, quitte à heurter certains professionnels du tourisme.

- **LE CAS PARISIEN : UNE EXCEPTION ?**

Les auteurs consacrent la première partie de leur texte à l'analyse des raisons qui ont épargné la capitale française, pourtant destination touristique majeure, de manifestations anti-touristiques. Paris n'a en effet pas été le théâtre de manifestations 'tourismophobes' comme cela a été le cas à Barcelone, Berlin ou Amsterdam. Dans un article publié en 2016^[2] nous soulignons cette particularité parisienne notable : pas de graffiti "antitouristes" dans les espaces publics, pas de mobilisation à grande échelle sur les réseaux sociaux, pas de réactions visibles dans les journaux locaux et régionaux à la question des flux touristiques de masse. Cette « exception touristique » parisienne est due à un ensemble de facteurs qui la distinguent d'autres villes européennes mis à part Londres. Depuis le XIXe siècle, le tourisme fait intrinsèquement partie du développement urbain parisien. Le tourisme de masse à Paris n'est pas un phénomène récent dû à des méga-événements (tels que les JO de Barcelone en 1992) ou à un développement politique (par exemple la réunification de l'Allemagne ou la chute du Rideau de fer) : Paris reçoit des millions des touristes dès le milieu du XIXe siècle à l'occasion des expositions universelles ou internationales.

[2] Gravari-Barbas Maria, Jacquot Sébastien, « No conflict? Discourses and management of tourism-related tensions in Paris », in Colomb Claire, Novy Johannes (sous la direction de), *Protest and resistance in the tourist city*, Londres, Routledge, 2016, pp. 31-51.

Comme les auteurs du « Tourisme à impact positif » le soulignent pertinemment, le surtourisme n'est pas seulement une question de chiffres mais dépend d'un ensemble d'autres paramètres : la superficie et la taille de la ville, la diffusion ou la concentration du tourisme dans les quartiers urbains et les zones périphériques, l'ancienneté de l'enracinement du tourisme, la plurifonctionnalité de la ville, la relation géographique entre les zones touristiques et les quartiers résidentiels. Il va sans dire que ces paramètres changent considérablement si l'on se positionne à l'échelle de Paris *intramuros* ou bien à celle du Grand Paris.

Il ne faut pas par ailleurs oublier que les conflits anti-tourisme qui ont éclaté au cours des récentes années sont davantage le résultat d'un tourisme qui cherche à s'intégrer dans les villes afin de « vivre comme un local » que de la concentration d'un tourisme de masse dans certaines « bulles » touristiques. En ce sens, contrairement à ce que Jean-François Rial et Jean-François Martins énoncent, le tourisme des individuels peut être aussi préjudiciable que le tourisme des groupes si la gestion des hébergements touristiques échoue.

Jean-François Rial et Jean-François Martins analysent pertinemment l'exception parisienne et ses raisons. Mais il ne faut pas se tromper : pas de manifestations visibles ne signifie pas nécessairement pas de résistance. Dans nos travaux^[3] nous mettons en évidence le développement de pratiques « infrapolitiques » ou « micropolitiques » pour désigner des actions non visibles témoignant de résistances dans la ville touristique. Celles-ci ne peuvent être confondues avec la mobilisation collective, définie comme un mouvement politique institutionnalisé et visible qui remet directement en cause les discours hégémoniques. Ainsi, l'évitement fréquent, voire systématique des lieux touristiques par les locaux, souligné par Jean-François Rial et Jean-François Martins, n'est pas forcément une adaptation mais plutôt le témoignage d'une certaine résistance des Parisiens au tourisme et à ce que celui-ci représente. Dans des entretiens avec les habitants du Marais réalisés dans le cadre de nos travaux^[4], nombreux sont ceux qui évoquent leurs itinéraires « bis », évitant de passer par les rues surfréquentées, voire une modification de leurs pratiques de vie (quitter Paris ou rester cantonné chez soi le WE).

Comparée à la difficulté de gestion du problème des locations touristiques de courte durée et celles de la monoculture commerciale touristique de certains quartiers, la gestion des autocars du tourisme, ou plus généralement des transports, semble *techniquement* plus facile, même si elle peut se révéler politiquement risquée. Nous concentrerons donc notre commentaire sur ces deux points (hébergements de courte

[3] Gravari-Barbas Maria, Jacquot Sébastien, *op cit*.

[4] Gravari-Barbas Maria, « Super-gentrification and hyper-tourismification in Le Marais, Paris », in Gravari-Barbas Maria, Guinand Sandra (sous la direction de.) *Tourism and Gentrification in Contemporary Metropolises. International Perspectives*, Londres, Routledge, 2017, pp. 299-328.

durée et commerces).

- **LA DISRUPTION AIRBNB**

Au cœur des conflits larvés à Paris, qui risquent de s'affirmer dans les années à venir, le logement est en première ligne. Les auteurs rappellent la situation paradoxale qui impose les mêmes règles à toute ville française de plus de 200 000 habitants et réclament, à juste titre, de donner aux villes la compétence d'encadrement des locations touristiques de courte durée, dont plusieurs villes en Europe se prévalent afin de mettre en place des règlements spécifiques. Ainsi, le plan de régulation des VUT (*viviendas de uso turístico* – logements à usage touristique) voté par la coalition de gauche en tête de la municipalité de Madrid, conditionne l'obtention d'une licence à l'existence d'une entrée indépendante des autres habitants de l'immeuble. Cette mesure particulièrement limitative impacte de façon très claire le nombre des VUT à Madrid. De façon plus générale, la comparaison des approches adoptées par les villes européennes met en évidence la diversité de l'intensité des mesures mises en place en fonction de la couleur politique ou de la marge de manœuvre de chaque ville. Une comparaison de Milan, Paris et Barcelone montre que la régulation est faible à Milan, moyenne à Paris et forte à Barcelone^[5]. A Paris, les positions de l'Etat empêchent sans doute d'aller plus loin dans la prise de certaines mesures.

Il convient évidemment de souligner que la situation du logement à Paris est particulièrement complexe. Il serait naïf de considérer que seul le tourisme est à l'origine des difficultés qu'éprouvent les ménages à revenu moyen et inférieur pour se loger à Paris. Plusieurs quartiers actuellement grignotés par AirBnB ont déjà été gentrifiés au cours des dernières années ou bien depuis plusieurs décennies et c'est d'ailleurs leur gentrification qui a facilité l'arrivée des plateformes locatives. Dans le cas du Marais, la mise en valeur d'un patrimoine urbain exceptionnel et les opérations de dédensification ont été à l'origine d'une gentrification importante et ce, dès les années 1970. Dans ce quartier, AirBnB provoque actuellement une « supergentrification » des logements déjà gentrifiés depuis fort longtemps. A Paris, comme ailleurs, les opérations de valorisation ambitieuses offrent au marché (immobilier ou touristique) un patrimoine restauré à grands frais par le secteur public.

Sur les locations touristiques de courte durée, nous ne pouvons qu'être d'accord avec les préconisations des auteurs : le transfert de la compétence de régulation des meublés touristiques de l'Etat à la ville

[5] Aguilera Thomas, Artioli Francesca, Colomb Claire, 2019, "Explaining the diversity of policy responses to platform mediated short-term rentals in European cities: A comparison of Barcelona, Paris and Milan", *EPA: Economy and Space* 0(0) 1-24

de Paris, le renforcement des moyens de contrôle et l'augmentation du prix des amendes pour les fraudeurs semblent aujourd'hui des mesures incontournables, déjà en vigueur dans plusieurs villes européennes. La division par deux du nombre maximal des nuitées de location, qui rapprocherait par ailleurs Paris de ce qui se fait dans d'autres villes en Europe ou ailleurs, reste en-deçà de la réglementation berlinoise par exemple qui interdit la location d'un appartement entier. L'augmentation de la taxe de séjour pour les meublés touristiques irait dans le même sens d'un alignement avec d'autres métropoles touristiques.

- **ATMOSPHÈRE, ATMOSPHÈRE... LES COMMERCES PARISIENS À L'ÉPREUVE DU TOURISME**

A Paris, comme dans d'autres villes, il existe peu d'outils et de dispositifs susceptibles de lutter contre la fermeture des commerces du quotidien ou des commerces culturels et en particulier des librairies. Ceci va bien au-delà des Zones Touristiques Internationales (ZTI), qui représentent en effet un problème considérable dans certains quartiers, tels que le Marais. Les commerces distinctifs du quartier ont été en grande partie remplacés par des commerces de chaîne. A Saint-Germain, la fermeture de plusieurs librairies porte atteinte à l'authenticité et au caractère du Quartier Latin. Ainsi, dans une ville comme Paris, où le patrimoine matériel est protégé par un ensemble d'outils et dispositifs, le patrimoine immatériel (l'atmosphère parisienne, résultat, entre autres, de la mixité des commerces et des fonctions) est particulièrement vulnérable.

Il est difficile d'analyser les propositions pour assurer le maintien des commerces du quotidien énoncées Jean-François Rial et Jean-François Martins. Le programme Vital'Quartiers touristiques qui rachèterait progressivement une part de foncier commercial est certes très ambitieux, mais aussi très coûteux. Quelle est la portée de cette mesure ? Combien de commerces peut-elle concerner ? Quel est son coût ? Le texte ne donne pas de précisions sur ce outil qui risque d'être plus symbolique qu'effectif.

- **PAS DE SALUT POUR LE TOURISME PARISIEN SANS LA MÉTROPOLÉ**

De façon générale, les propositions contenues dans le texte mettent le doigt sur un constat qui s'impose : on ne peut pas traiter le tourisme dans Paris *intramuros* sans le situer dans son contexte métropolitain. Une approche à la fois holistique et systémique est nécessaire. Ceci impose des décisions radicales en termes de planification du tourisme

de sa gouvernance. Les esprits ont certes beaucoup évolué depuis quelques années mais la tâche demeure compliquée et risque d'être longue. Par ailleurs, plusieurs décisions échappent à la Ville. Ainsi, exiger de Paris Aéroport une régulation aérienne qui engage la transition des compagnies vers des avions à basse émission est une mesure nécessaire mais difficile à gagner à courte échéance. Or, il y a urgence. Mais il est certain que la bataille du tourisme parisien sera menée en dehors du périphérique.

Pour conclure, le changement de paradigme dans la façon dont les villes évaluent leur tourisme et se positionnent par rapport à ses implications a considérablement changé. Passer d'une approche quantitative du tourisme à une approche *réellement* qualitative implique beaucoup de courage politique. Combien de destinations touristiques sont-elles en mesure aujourd'hui de mettre en place des mesures de décroissance touristique et de célébrer leur éventuelle réussite ? La performance quantitative écrase les autres indicateurs de réussite. Un travail de fond doit être mené avec les chercheurs pour identifier les indicateurs de mesure de l'impact positif du tourisme, tant économique que social et écologique, sur la ville. Il est en effet clair que c'est dans cette direction que Paris doit se diriger : une évaluation qualitative des emplois créés par le tourisme, la contribution du tourisme à la construction d'une métropolisation juste et équitable, la valorisation de patrimoines périphériques méconnus et leur transformation en moteurs de développement local, les outils innovants et durables pour la préservation du développement immatériel de la ville - son atmosphère, sa qualité de vie, sa « parisiannité ». Il n'est pas certain que ceci nécessite véritablement un « directeur artistique » comme cela est préconisé dans le rapport. Plus que d'être traité comme une œuvre d'art ou un musée, Paris a besoin de retenir en son sein ses fonctions « ordinaires » – ses écoles et universités, ses quartiers résidentiels, ses commerces – qui lui offrent son caractère et morphologie particuliers. Mais ces questions dépassent le tourisme...



Par **Marie Delaplace**, Professeure à l'Université de Paris Est, Lab'Urba, Ecole d'Urbanisme de Paris, Groupe « Ville Tourisme Transport et Territoires » du Labex Futurs Urbains Observatoire de Recherche sur les Méga-événements (ORME)

La note co-écrite par Jean-François Martins et Jean-François Rial nous propose d'analyser le tourisme à Paris à partir d'une lecture en termes d'« activités à impact positif ».

La formule n'est pas choisie au hasard et renvoie explicitement à une approche renouvelée de l'activité économique. L'économie « positive »^[1], dont sont issues les analyses en termes d'activités à impact positif, propose de remettre en question, en partie du moins, la pensée économique standard en considérant que « l'altruisme est une des dimensions les plus vitales de la rationalité. Et réciproquement »^[2].

Fondée sur l'individualisme méthodologique, la pensée économique standard présuppose en effet que la rationalité de l'homo-economicus le conduit à agir de manière égoïste en suivant son propre intérêt, ce qui conduirait à la meilleure situation possible pour tous. La réalité est évidemment toute autre : l'action des uns a des impacts positifs ou négatifs sur le bien-être des autres. C'est ainsi qu'a été introduit le concept d'« externalités »^[3]. L'existence de ces externalités, qu'elles soient positives ou négatives, ne permet pas d'atteindre l'optimum économique et social, ce qui justifie la conduite de politiques publiques. Or, l'altruisme permettrait d'éviter ces externalités. L'application au cas du tourisme nous permet ici de le voir concrètement.

La note est riche de constats et de propositions.

Le bilan en termes de revenus et d'emplois liés du tourisme est bien posé. Trop souvent ignorées au profit d'activités matérielles (l'industrie !) considérées comme centrales dans les processus de création de richesses et d'innovation, les activités touristiques^[4] génèrent des richesses et des emplois considérables. On notera cependant la complexité de leur comptabilisation qui exige de délimiter ce qui est considéré comme du tourisme et ce qui n'en est pas^[5].

De même, les conflits associés aux activités touristiques à Paris et en particulier à certaines formes de tourisme de masse sont parfaitement

[1] Qui, précisons-le, ne doit pas être confondue avec le positivisme en économie.

[2] Introduction du Rapport de Jacques Attali, *Pour une économie positive*, Fayard, La documentation française, 2013.

[3] Cecil Pigou, *The economics of welfare*, Macmillan And Co., Limited, London, 1920.

[4] Terme que nous préférons à celui d'industrie, cf. infra.

[5] Marie Delaplace et Gwendal Simon, *Touristes et habitants, conflits, complémentarités et arrangements*, Infolio, Collection « Archigraphy-Futurs Urbains », 2017.

identifiés (difficultés de logement dues à l'augmentation des prix de l'immobilier, congestion et pollution dues notamment aux véhicules de tourisme de groupe, homogénéisation et standardisation des formes de commerces, saturation de certains lieux touristiques qui met en péril les monuments les plus visités, mais également la tranquillité des habitants, etc.). L'explication de la très faible tourismophobie à Paris proposée par les auteurs par la diversité de l'offre de la destination Paris est également convaincante.

Pour résumer, les activités de tourisme produisent des richesses mais ont également des impacts négatifs. Les auteurs proposent alors des solutions visant à maximiser leurs bénéfices pour la population et la société et à minimiser leurs inconvénients pour celles-ci, autrement dit des solutions permettant de favoriser les externalités positives et de minimiser les externalités négatives : limitation des logements offerts sur les plateformes de location - sur lesquelles dans de nombreux cas, les logements ne sont plus des logements habités mais des biens source de profit - ; limitation de la construction d'hôtels intra-muros ; développement de mobilités douces ; limitation des transports terrestres de tourisme de groupe ; développement d'une destination neutre en carbone, mobilisation des principes de l'économie circulaire dans les activités touristiques ; métropolisation du tourisme avec le développement de circuits touristiques hors des sentiers battus, etc.

Tout cela est cohérent et devrait permettre de résoudre certains problèmes notamment environnementaux liés au tourisme à Paris - et qui concernent au demeurant d'autres activités. Mais... ne peut-on s'aventurer davantage hors des sentiers battus ? Ne peut-on considérer comme le proposent les auteurs au début de leur note qu'il est temps « pour les destinations de se réinventer, de proposer un tourisme de valeur, et de multiplier les expériences d'échange entre touristes et locaux » ?

En effet, analysons les activités de tourisme non pas comme une industrie mais comme des activités de services. Comme toute activité de services^[6], cette activité met en relation un prestataire et un client qui, conjointement, co-produisent un service à partir d'un support (par exemple la location d'une chambre). Ne peut-on élargir la catégorie de prestataire ?

L'habitant peut être, s'il le souhaite, un prestataire participant à cette coproduction. L'habitant, dans toute sa diversité, peut être celui qui héberge, qui restaure, qui transporte, qui cocrée, qui partage ses connaissances sur son quartier et sa ville, ses savoir-faire, etc.. Dans ce cas précis, il n'a plus à être préservé des nuisances occasionnées par l'activité

[6] Jean Gadrey, *L'économie des services*, Paris, La Découverte, 1992 ; Faiz Gallouj et Olivier Weinstein, *L'innovation dans les services*, Research Policy, vol. 26, n° 4-5, pp. 537-556, 1997.

touristique puisqu'il la coproduit. Ce pas de côté qui permet de s'affranchir d'une analyse en termes d'externalités permet de replacer l'habitant au cœur de l'activité touristique, au cœur de la production de l'expérience touristique et finalement au cœur de la résolution de certains problèmes.

Le tourisme n'est ainsi plus une activité qui bénéficie à, ou qui nuit à, mais une activité co-produite. Ce que l'on qualifie de tourisme communautaire, de tourisme participatif dans les régions ou pays les plus pauvres ne pourrait-il aussi trouver sa place dans la métropole parisienne ? De ce point de vue, il convient de développer l'accueil chez l'habitant (greeting), le couchage chez l'habitant (couchsurfing), la gastronomie et la cuisine chez les particuliers (foodsurfing ou cooksurfing), le tourisme tourné vers des activités créatives fondées sur des savoir-faire locaux que l'on pourrait qualifier de « creativesurfing », etc. de faciliter les initiatives visant à proposer une offre touristique construite par les habitants.

De même, ne peut-on promouvoir une réglementation différenciée selon les lieux de la métropole concernant la location temporaire de son logement de façon à ce que les habitants puissent réellement en bénéficier ? Ne pourrait-on mettre en place une plateforme réellement collaborative d'échange avec et pour ces habitants notamment dans les quartiers de la métropole aujourd'hui les moins touristiques ?

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pourraient être le moment de cette expérimentation qui consiste à faire de l'habitant le nouveau cœur de l'offre touristique parisienne. Et c'est une expérimentation à construire dès aujourd'hui !

Ainsi l'Office métropolitain du tourisme que les auteurs appellent de leurs vœux et qu'on ne peut que saluer pourrait être communautaire dans les deux sens du terme : communautaire en associant différentes collectivités à l'échelle métropolitaine, ce qui est absolument nécessaire, mais également communautaire au sens de l'instauration d'un tourisme participatif construit avec les habitants.



Par **Gwendal Simon**, Enseignant-chercheur à l'Ecole d'Urbanisme de Paris, Université Paris Est Marne-la-Vallée

La note proposée se constitue de deux parties : un diagnostic de l'« existant » et des dynamiques qui l'alimentent, et des propositions qui dessinent un horizon programmatique pour les années à venir. Mais c'est aussi la défense d'un bilan, car les propositions viennent renforcer des actions déjà engagées sous la mandature actuelle. Il faut donc la comprendre pour partie comme un prolongement de ce qui a été fait ces dernières années. Notre objectif n'est pas de discuter l'ensemble des points abordés dans la note mais de se concentrer sur quelques éléments en mesure de susciter le questionnement et le débat.

L'idée forte du diagnostic est de dire que Paris est encore relativement épargné par les phénomènes de rejet du tourisme, mais que l'équilibre est fragile. Il convient de noter que les rejets – aujourd'hui assez fortement médiatisés – ont toujours existé. Les discours anti-touristiques sont quasiment consubstantiels au fait touristique, et les touristes ayant été moqués, dès le début, pour leurs pratiques qui banaliseraient et dénatureraient les lieux et les paysages. La nouveauté des rejets réside dans l'existence de réponses de la part des autorités locales, à Paris et ailleurs, qui cherchent à trouver des équilibres et des modes de régulation adaptés aux contextes urbains. La difficulté est qu'il s'agit de réguler tout en continuant à bénéficier de la ressource économique du tourisme, et il y a parfois comme un hiatus entre les attendus économiques de certains acteurs privés et publics – accueillir plus - et la nécessité de l'inclusion du tourisme dans les contextes urbains locaux. A ce titre, la note n'aborde pas le « Schéma de développement touristique 2022 »^[1], où il est question d'améliorer l'accueil, tout en restant performant (accueillir plus, mais mieux, en somme). Pour autant, la note s'emploie à résoudre cette équation en discernant les formes les plus préjudiciables du tourisme à Paris (« c'est dans l'analyse des formes les plus prédatrices ou nuisibles que nous trouverons les leviers d'un tourisme apaisé », p. 7).

Le « tourisme de masse » – et surtout la logistique qui le permet (l'autocar) sont particulièrement ciblés, ainsi que les courts séjours. La masse est depuis longtemps un élément du répertoire critique contre le tourisme. A Paris, elle s'illustre notamment par différentes nuisances liées aux déplacements intra-urbains des autocars (circulation, congestion, pollution), qui s'exagèrent dans les arrondissements centraux très densifiés. Ce problème est depuis plusieurs années sur l'agenda politique et opérationnel du tourisme parisien. Mais il faut le relier avec les hébergements « de masse » (les établissements qui possèdent de grandes capacités d'accueil), qui s'implantent de plus en

[1] « Stratégie tourisme 2022. Plans d'actions. » Mairie de Paris.

plus à proximité du périphérique et en première couronne. Faire le choix de renforcer cette dynamique, telle que le préconise la note, ne peut être opérant que si les autocars ne reviennent pas systématiquement dans le cœur de Paris, ce qui est loin d'être évident. Il faudrait pour cela construire ou renforcer des centres d'attrait extra muros, démarche au résultat incertain et de (très) long terme. Quant aux courts-séjours, associées aux low cost et plus largement aux modes de déplacements plus « économiques », ils sont davantage visés comme éléments encourageant à la fois la vitesse des activités et une moindre dépense[2]. En définitive, masse, rapidité et low cost sont ici des référents négatifs, face auxquels il convient de valoriser un tourisme « individuel », pratiquant la décélération tout en maintenant un certain niveau de dépense. Il faut toutefois être prudent dans la manière de catégoriser. Ainsi, une pratique ne renvoie pas nécessairement à un seul registre d'action et les touristes associent généralement lenteur et rapidité, selon les contextes, les temps et les lieux. Ils s'inscrivent bien souvent dans un référentiel touristique « collectif » sans exclure des expériences personnelles à distance des « labels » touristiques. Bref, on observe avant tout une combinaison de registres, qui interroge la pertinence de la catégorie du « tourisme de masse ».

Des éléments saillants de fragilisation de l'équilibre existant sont pointés (point 3 du diagnostic) et font l'objet de propositions détaillées dans la seconde partie de la note (« vers un tourisme à impact positif »). C'est notamment le cas de la préservation des « fonctions habitantes » des parisiens (logement, commerce). Sur la préservation du logement, amputés par la part grandissante des meublés touristiques, on peut donner aux raisons aux auteurs de la note sur le niveau de régulation qui les limitent, bien que des villes européennes (Barcelone, Berlin) ont déjà mis en place - ou se sont positionnées sur - des mesures plus coercitives encore. Mais ces formes de « gentrification touristique » fonctionnent souvent de concert avec la gentrification résidentielle dans les centres urbains[3]. De façon structurelle, c'est également sur celle-ci qu'il faut agir, ce qui permettrait réellement de « préserver le logement des parisiens ». Quant aux commerces – et à la lutte pour pérenniser la diversité du tissu commercial – on peut s'interroger sur la nature des actions mises en place : le dispositif actuel Vital'quartier concerne peu de lieux touristiques, hormis le Quartier latin. Le droit de préemption dans les arrondissements centraux est-il mobilisé ? Surtout, peut-il l'être au regard des prix des transactions de l'immobilier commercial ?

Plusieurs propositions interrogent les conditions d'une mobilité métropolitaine, au delà des centralités touristiques traditionnelles. La diffraction des trajectoires de visite (à travers de nouveaux parcours, de

[2] Il faut rappeler que la transformation du système vacancier en faveur d'un fractionnement des départs (partir plus souvent et moins longtemps) a servi les destinations urbaines en renforçant les « villes » comme destinations attractives (en comparaison avec la « campagne » et à la « montagne »).

[3] M. Gravari-Barbas, « Aménager la ville par le tourisme et la culture », Editions Le Moniteur, 2013.

nouveaux désirs de visite) est une question lancinante à Paris, qui connaît un tourisme encore très polarisé spatialement. Il y a un travail à la fois de coordination entre les offres publiques et privées, et de « coutures » dans les cheminements, entre les centralités existantes, mais aussi entre l'intra et l'extra muros. A ce titre, la création d'un « Office métropolitain du tourisme » est bienvenue, afin de dépasser les clivages institutionnels existants. Certains arrondissements « périphériques » ont autant de relations potentielles avec les communes voisines de première couronne qu'avec les grandes polarités parisiennes. Toutefois, et si l'échelle métropolitaine est pertinente, cela sera possible à la condition d'avoir une réelle politique publique du tourisme, dotées de moyens. Longtemps à Paris, et bien que les choses changent, les opérateurs privés ont eu les mains libres, et les autorités ne faisaient qu'accompagner le mouvement.



@TerraNovaThinkTank



@_Terra_Nova



Terra Nova- think tank